## PROCEDURE D'ADMISSION

V2-11.2023 mise à jour novembre 2023

## HORS PARCOURS SUP (BTS-BACHELOR-MAJOR)

 Dossier d'inscription à retirer à ETIIC FORMATION ou à télécharger sur internet à l'adresse suivante : <a href="http://www.etiic-formation.fr">http://www.etiic-formation.fr</a>

Puis choisir votre formation et ensuite cliquer sur dossier d'inscription

2. Compléter l'intégralité de la fiche et joindre toutes les pièces demandées.

Nous les faire parvenir par :

- E-mail : contact@etiic-formation.fr
- Adresse postale : 531 rue de La Péronnière 42320 LA GRAND'CROIX
- 3. Nous examinons votre dossier et les pièces jointes afin d'évaluer si nous donnons suite ou non à votre candidature.
- ① Vous devez impérativement être titulaire du baccalauréat (BTS pour les Bachelor) ou d'un diplôme équivalent sans quoi votre dossier sera automatiquement rejeté (condition pour réaliser un BTS/Bachelor).
- 4. Si nous donnons suite à votre candidature, le directeur, M. BROUSSET, vous contacte pour un entretien de motivation dans nos locaux et vous convoque pour un atelier ainsi que le passage d'un test.
- 5. A l'issu du test, vous êtes informés (sous 48 heures) de votre acceptation ou refus de candidature. Dès lors, votre pré-inscription est considérée comme effective.
- 6. Vous commencez vos démarches de recherche d'entreprise et nous renvoyez votre travail.
- 7. Vous devez nous rendre compte, périodiquement, de votre avancée dans la recherche d'une entreprise. De plus, vous devez honorer les rendez-vous que nous vous obtiendrons.

Attention: l'acceptation de votre candidature ne vaut pas pour une inscription définitive dans notre établissement. Pour intégrer la formation vous devez être en contrat de professionnalisation/apprentissage.

## **VIA PARCOURSUP (BTS)**

- 1. A partir des dates définies dans le calendrier Parcoursup (<a href="https://www.parcoursup.fr/index.php?desc="https://www.parcoursup.fr/index.php."https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.gesc="https://www.parcoursup.fr/index.php.gesc="https://www.parcoursup.gesc="https://www.parcoursup.gesc="https://www.parcoursup.gesc="https://www.parcoursup.gesc="https://www.parcoursup.gesc="
- ① Plus votre vœu est formulé tôt dans les phases dédiées, plus nous aurons d'opportunité de vous aider dans votre recherche d'entreprise
- 2. A réception de votre vœu, nous examinons votre dossier et les pièces jointes afin d'évaluer si nous donnons suite ou non à votre candidature. Vous serez notifiés de notre décision via votre compte parcoursup.
- 3. Si nous donnons suite à votre candidature, le directeur, M. BROUSSET, vous contacte pour un entretien de motivation dans nos locaux et vous convoque pour un atelier ainsi que le passage d'un test. Un dossier d'inscription à compléter vous sera alors remis. Ce dossier est à nous retourner complété et avec les pièces manquantes rapidement.
- 4. A l'issu du test, vous êtes informés (sous 48 heures) de votre acceptation ou refus de candidature. Dès lors, votre pré-inscription est considérée comme effective.
- 5. Vous commencez vos démarches de recherche d'entreprise et nous renvoyez votre travail.
- 6. Vous devez nous rendre compte, périodiquement, de votre avancée dans la recherche d'une entreprise. De plus, vous devez honorer les rendez-vous que nous vous obtiendrons.
- ① Vous devez impérativement être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent sans quoi vous ne pourrez pas intégrer la formation malgré votre acceptation (condition pour réaliser un BTS définie par le rectorat).

Attention: l'acceptation de votre candidature ne vaut pas pour une inscription définitive dans notre établissement. Pour intégrer la formation vous devez être en contrat de professionnalisation/apprentissage.